

Département du Bas-Rhin - Arrondissement de Strasbourg-Ville

## COMMUNE DE MUNDOLSHEIM

### EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 9 octobre 2023

Nombre de conseillers élus : 27

Nombre de conseillers en fonction : 27

Nombre de conseillers présents : 23

Nombre de procurations : 3

Date d'affichage de la convocation : 03.10.2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Mundolsheim était assemblé en séance ordinaire en salle du Conseil de la Mairie de Mundolsheim, après convocation légale envoyée le trois octobre deux mil vingt-trois, sous la présidence de Madame Béatrice BULOUE, Maire.

#### Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

Annick MARTZ-KOERNER - Nicolas SCHMITT – Cathie PETRI – Doria BOUDJI – Serge KURT – Nathalie MAUVIEUX - Laurent GUILLO – Eric THOMY – Eric LEHMANN – Elisabeth DEISS - Jean-Claude WORRINGEN – Valérie GUERALT – Sylvie RISSE – Sébastien BOUREL - Julie LINGELSER – Sophie DIEMER – Ornella PFEIFFER – Henri BECKER – Lydie MOUGEL – Grégory RICHERT – Hervé DIEBOLD – Philippe ROSER

#### Étaient absents excusés représentés :

Monsieur Gérard CONRAD donne procuration de vote à Monsieur Serge KURT  
Monsieur Laurent BAYART donne procuration de vote à Monsieur Laurent GUILLO  
Madame Désirée HUBER donne procuration de vote à Monsieur Hervé DIEBOLD

#### Étaient absents excusés :

Monsieur Armand RUPP

Le quorum étant atteint, Madame Béatrice BULOUE, Maire, ouvre la séance

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois

Transmis au Représentant de l'Etat le 11 octobre 2023

Publié sur le site internet de la commune le 11 octobre 2023

Le Maire, Béatrice BULOUE



## **7. Jeunesse : fixation du tarif final du séjour d'été après déduction des participations des jeunes aux opérations d'autofinancement**

Conseillers  
élus : 27

Conseillers  
en fonction : 27

Conseillers  
présents : 23

Conseillers  
absents : 4  
dont 3 avec procuration

Le service jeunesse a organisé un séjour d'été du 24 juillet au 28 juillet 2023 à Villers-le-Lac (Doubs) pour les jeunes fréquentant la structure. Le prix du séjour proposé est de **370,00 €** par enfant.

Il comprend le transport, l'hébergement et les animations sur la semaine.

De ce prix sont déductibles les sommes récoltées par les jeunes lors des actions d'autofinancement auxquelles les jeunes participent.

La proposition de déduction sur le tarif du séjour par enfant et par action d'autofinancement est la suivante :

- Déduction de 30 € par enfant pour la participation à la fête des aînés le 04 décembre 2022
- Déduction de 30 € par enfant pour la participation au marché de Noël le 16 décembre 2022
- Déduction de 60 € par enfant pour la participation à la fête de l'été le 01 juillet 2023
- Déduction de 25 € par enfant pour la participation au Cinéma de plein air du 08 juillet 2023

Le Conseil Municipal,

après en avoir délibéré,

DECIDE :

- de fixer le prix du séjour d'été 2023 à 370,- € ;
- de déduire, pour la facturation du séjour d'été, aux familles les recettes détaillées ci-dessus, au vu des actions d'autofinancement auxquelles le jeune a participé.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

**Par 26 Voix pour**

Mundolsheim, le 11 octobre 2023

Le Maire,



Béatrice BULOUE

Le secrétaire de séance,



Cathie PETRI